

Un détour... et puis plus rien !

On change tout, on bouscule tout, même l'émission *Dimanche en Politique* (DEP) qui était bien installée sur le créneau de 11h30 le dimanche a été "rétrogradée" depuis début janvier à 11h10, un horaire qui déstabilise les téléspectateurs, désormais aux abonnés absents. Et que dire de la communication officielle... qui n'a pas été faite pour annoncer ce changement d'horaire ?

Résultat : une audience qui plonge de manière vertigineuse. En Limousin par exemple, elle est divisée par trois ou quatre !

Tactique bien connue : la direction change l'horaire d'une émission, pour ensuite faire le constat de son échec d'audience, et pour enfin... la supprimer. Nous ne sommes pas dupes.

Ceci est aussi la conséquence directe de la suppression des éditions nationales. C'est désormais à l'émission DEP nationale d'assumer l'ensemble des temps de parole. Elle est donc rallongée, et les 24 DEP en région se sont vus imposer des horaires décalés, dans l'improvisation la plus totale.



Encore plus radical : la suppression directe, pure et simple...

C'est le cas de l'émission *Le Temps d'un Détour* (ex-Cap Sud-Ouest).

En discussion avec le présentateur, la formule avait été renouvelée il y a deux ans. Ce rendez-vous de découverte du territoire et du patrimoine de Nouvelle-Aquitaine, diffusé le dimanche à 12h55, ainsi que sur TV5 Monde, est apprécié du public.

Une nouvelle direction, et hop ! On arrête cette émission. Les derniers tournages ont lieu cette fin février, les dernières diffusions en juin, avec notamment des inédits. Et quoi à la place ? On ne sait pas... "Il y a plusieurs projets à l'étude", nous répond-on en instance de proximité. Mais lesquels ? Quels formats ? Quels horaires ? La direction est incapable de répondre, c'est désespérant...

Sur l'antenne "linéaire" de France 3 Nouvelle-Aquitaine, si aucune émission de ce type ne la remplace, on ne fabriquera plus d'émission de découverte, qui pourtant avait trouvé son public.

Des personnels de Nouvelle-Aquitaine s'investissent depuis plus de dix ans sur cette émission. Que leur propose-t-on à la place ?

Le SNJ regrette amèrement cette décision, qui ne fera qu'engendrer frustrations et risques psychosociaux. Il demande de toute urgence à la direction régionale de communiquer avec les salariés concernés. Il faut soit maintenir la formule « Le Temps d'un Détour », soit discuter avec eux d'un vrai projet équivalent.

Nouvelle-Aquitaine, le 2 février 2024